

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 28 Avril 2026

Etaient présents : M. ANSQUIN Daniel, Mme BRENNETOT Magali, Mme DUBOIS Angélique, M. JAMROZ Jean-Marie, Mme LAMBERT Edith, Mme LEMAIRE Elodie, Mme PARIS Régine, M. PIMBERT Frédéric, Mme RAMPLOU Aurore, M. ROY Sylvain, M. TRIVALEU Guillaume, M. VASSE Arnaud, Mme VASSEUR Agnès et Mme VASSEUR Laurence.
Absent excusé : M. DAMIEN Aurélien, procuration donnée à Mme BRENNETOT Magali

Secrétaire de séance : M. TRIVALEU Guillaume

Mme La Maire ouvre la séance à 19h35.

Mme La Maire lit l'ordre du jour :

- Approbation du Compte Financier Unique 2025
- Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026
- Présentation et vote du budget 2026
- Création d'un poste de vacataire
- Ducasse
- Questions diverses

Approbation du Compte Financier Unique 2025

Prise de parole de Mme Paris qui invite les élus à stopper la présentation si des précisions sont nécessaires.

Une vidéo sur le budget d'une commune est présentée au conseil municipal.

Le Compte Financier Unique 2025 et le budget 2026 sont présentés par le secrétaire de mairie, M. Valéry Trocmé.

Prise de parole de M. Roy qui se félicite ainsi que le conseil précédent pour l'excédent de trésorerie de 303 546 ,69 € qu'ils laissent à la fin de leur mandat. La commune a été gérée avec rigueur tout comme avec ses prédécesseurs.

Sortie de M. Roy pour le vote du Compte Financier Unique 2025.

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	275 350,73	73 971,69	0,00	73 971,69	275 350,73
Opérations exercice	495 501,38	547 421,07	20 693,85	77 451,81	516 195,23	624 872,88
TOTAUX	495 501,38	822 771,80	94 665,54	77 451,81	590 166,92	900 223,61
Résultat de clôture		327 270,42	17 213,73			310 056,69
			Restes à réaliser		6 510,00	0,00
			Besoin / excédent de financement total			303 546,69

**Vote du Compte Financier Unique 2025 avec un excédent de financement total de 303 546 ,69 € :
POUR à l'unanimité.**

Prise de parole de M. Ansquin qui demande des explications sur la ligne de recette d'investissement "Fonds de concours Audit Énergétique Ecole-Mairie"

Un audit énergétique a été réalisé pour les bâtiments de l'école et de la mairie. C'est une subvention liée à cet audit.

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2026

Mme La Maire propose de ne pas modifier des taux d'imposition des taxes directes locales 2026.

<u>Taxes</u>	<u>Bases d'imposition prévisionnelles</u>	<u>Taux 2026</u>	<u>Produit attendu</u>
Foncier bâti	539 300	36,67 %	197 761
Foncier non bâti	47 700	40,12 %	19 137
Taxe d'habitation	7 400	12,97 %	960
Produit attendu des ressources à taux voté			217 858

Vote : POUR à l'unanimité.

Présentation et vote du budget 2026

↪ **Fonctionnement**

1. Dépenses

	Libellé	Montants soumis au vote
011	Charges à caractère général	158 656.00
012	Charges de personnel	245 620.00
014	Atténuations de produits	2 000.00
65	Autres charges de gestion courante dont subventions	377 719.15
66	Charges financières	7 672.05
67	Charges exceptionnelles	500.00
68	Dot. Aux amortissements et provisions	500.00
023	Virement à la section d'investissement	13 122.75
Total dépenses		805 789.95

2. Recettes :

	Libellé	Montants soumis au vote
013	Atténuations de charges	20 000.00
70	Produits de services, du domaine et autres	59 200.00
73	Impôts et taxes	52 099.93
731	Fiscalité locale	234 901.00
74	Dotations, subventions et participations	111 271.86
75	Autres produits de gestion courante	24 400.00
78	Reprise sur amortissements et provisions	370.00
Total recettes réelles		498 759.60
002	Résultat de fonctionnement reporté	303 547.16
Total général		805 789.95

↪ **Investissement :**

Pour la section d'investissement le vote se fait au niveau de l'opération :

1. Dépenses

Chapitre - Libellé	Montants soumis au vote
001 - Solde d'exécution section investissement	17 213.73
16 - Emprunts et dettes assimilées	16 494.85
21 - Immobilisations corporelles	9 563.00
Total des dépenses d'investissement	43 271,58

2. Recettes

Opération	Montants soumis au vote
021 - Virement de la section de fonctionnement	13 122,75
10 - Dotations, fonds divers et réserves	27 423,83
13 - Subventions d'investissement	2 725,00
Total des recettes d'investissement	43 271,58

Mme La Maire demande s'il y a des questions sur le budget : pas de questions.

Vote du budget 2026 : POUR à l'unanimité.

Création d'un poste de vacataire

Mme La Maire lit les articles en rapport avec la création d'un poste de vacataire.

Mme La Maire demande au vote l'autorisation d'embaucher un vacataire pour la gestion de la salle des fêtes.

Prise de parole de M. Roy qui demande pourquoi la gestion de la salle des fêtes n'est pas assurée par un adjoint ou la maire comme avant, M. Fresne ou M. Mastin, cela entraîne une dépense supplémentaire.

Mme La Maire prend note et répond que c'est un choix d'associer d'autres personnes à la vie de la commune. De plus des dépenses inutiles comme l'abonnement de la voix du nord a été retiré. De ce fait, il n'y a pas un surplus de dépense.

Vote : CONTRE : 2 POUR : 13
Proposition adoptée.

Ducasse

La ducasse se déroulera du 9 Mai au 11 Mai.

Le 9 Mai : brocante

Le 10 Mai : apéritif concert et animations

Le 11 Mai : tickets de manège gratuits

Le comité des fêtes est associé à l'organisation, le planning et les restrictions de circulation ont été distribués aux habitants.

Mme La Maire remercie les bénévoles et les partenaires de cette manifestation.

Questions diverses

Prise de parole de M. Roy qui demande où en est la vidéoprotection car des dépenses ont déjà été engagées.

Mme La Maire a eu des discussions avec des habitants du village qui ne pensent pas cela indispensable, Mme La Maire envisage de réaliser un sondage auprès des habitants pour avoir leur avis.

Mme Lambert précise que beaucoup de gens lui en ont parlé et pensent que c'est important voir urgent, dans la rue de Neuville les habitants s'en inquiètent. Mme La Maire précise qu'il n'y avait pas de caméra prévue rue de Neuville.

M. Jamroz lui demande si les habitants cités connaissent le montant de l'investissement.

M. Roy demande à M. JAMROZ de lui dire ce montant.

M. Jamroz refuse.

Mme La Maire annonce un montant d'environ 120 000 € plus le coût d'entretien annuel de 5000€.

M. Roy annonce connaître le montant, car c'est lui qui a validé le projet de 12 caméras, pour un montant de 134 000 € dont une subvention de la CUA de 25 000 €.

Mme La Maire soulève que le montant est conséquent et que les habitants sont en droit de donner leur avis.

Y a-t-il une subvention de la région ?

Mme Ramplou intervient et pense qu'il est plus urgent de sécuriser l'école pour la sécurité des enfants. Et que si quelqu'un doit venir cambrioler il ne prendra pas le risque de prendre sa propre voiture voir changera ses plaques.

M. Roy rappelle que la subvention n'est accordée qu'une seule fois à la première installation, que si celle-ci comporte moins de caméras que prévues, il n'y aura plus de subventions si on remet des caméras plus tard.

Mme La Maire clôt la discussion en indiquant qu'une décision sera prise ultérieurement. La commune a jusqu'à décembre 2027.

Pas d'autres questions.

La séance est levée à 20h20.

Laurence VASSEUR
Président de séance

